

EXERCICE DU DROIT À LA PORTABILITÉ DES DONNÉES

DONNÉES DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT

Nom / Raison Sociale :

Adresse du bureau / service auprès duquel le droit d'accès est exercé :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

DONNÉES DE LA PERSONNE CONCERNÉE OU DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Mme/M., majeur(e),
domicilié(e) au n.º ville de
....., code postal, titulaire du D.N.I.
n.º et adresse électronique

par la présente, exerce le droit à la portabilité des données,
conformément aux dispositions de l'article 20 du Règlement (UE)
2016/679, Règlement général sur la protection des données (RGPD).



SOLLICITE

Qu'il me soit communiqué, dans un délai d'un mois, mes données personnelles dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine.

Le cas échéant, que lesdites données personnelles soient transmises directement au responsable _____ (à préciser : nom ou raison sociale), lorsque cela est techniquement possible.

Il est recommandé de joindre au présent formulaire un écrit exposant de manière détaillée toutes les informations permettant d'identifier l'objet de votre demande.

Fait à le 20.....

Signature

INSTRUCTIONS

1. Ce modèle est utilisé par la personne concernée qui souhaite que ses données personnelles lui soient fournies dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine. Il peut également être utilisé si elle souhaite que lesdites données personnelles soient transmises directement d'un responsable du traitement à un autre, lorsque cela est techniquement possible.



2. Le demandeur doit être dûment identifié dans la demande, laquelle doit être signée. Si la demande est présentée par un tiers, la représentation conférée à cet effet devra être dûment justifiée. Il convient de noter que, lorsque le responsable du traitement a des doutes raisonnables quant à l'identité de la personne physique présentant la demande, il peut exiger la fourniture d'informations complémentaires nécessaires pour confirmer son identité.

3. L'Agence espagnole de protection des données ne dispose pas de vos données personnelles et ne peut fournir que les coordonnées des délégués à la protection des données des entités tenues d'en désigner un et ayant communiqué leur nomination à l'Agence. Elle peut également fournir ces coordonnées concernant les entités ayant désigné un délégué de manière volontaire et l'ayant notifié.

4. Le titulaire des données personnelles faisant l'objet du traitement doit s'adresser directement à l'organisme public ou privé, à l'entreprise ou au professionnel dont il présume ou dont il sait qu'il détient ses données.

5. Pour que l'Agence espagnole de protection des données puisse traiter votre réclamation en cas de non-respect de votre demande d'exercice du droit à la portabilité des données dans un délai d'un mois, il est nécessaire de fournir l'un des documents suivants :

- Le refus du responsable du traitement de procéder à la portabilité des données demandées.
- Une copie du formulaire de demande de portabilité revêtu du cachet du responsable du traitement.



- Une copie du formulaire de demande de portabilité revêtue du cachet du bureau de poste ou une copie du récépissé d'envoi par courrier recommandé.
- Tout autre moyen de preuve fourni par le responsable du traitement permettant d'établir la réception de la demande.